

BUREAU D'AIRE SUR LA LYS
Rue de Witternesse
BP 40 002
62120 AIRE SUR LA LYS
Tél : 03 21 98 97 00
Fax : 03 21 95 66 66



AR Prefecture

082-218201127-20221110-CM10112022_05-DE
Reçu le 16/11/2022

AVENANT N°1

Votre assureur

VHV ALLGEMEINE VERSICHERUNG AG
Siège social : VHV Platz 1
30177 Hanovre, Allemagne
Immatriculée au registre du commerce
Sous le numéro : B57331

Assuré

VILLE DE MOISSAC
3 PLACE ROGER DELTHIL
82200 MOISSAC

Contrat n° 22VHV1481DABC

Date de prise d'effet de l'avenant : **01/01/2023**
Date d'échéance principale : **1^{er} JANVIER**

Conditions de l'avenant

Cet avenant concerne l'assurance Dommages aux Biens.

Description

A compter du 1^{er} janvier 2023, suite à une révision des tarifs par la compagnie, il est convenu entre les parties que le contrat 22VHV1270DABC subira une majoration de 25% sur la cotisation annuelle hors taxe

Les autres clauses du contrat restent inchangées.

Fait à Aire sur la Lys, le 19 septembre 2022 en trois exemplaires originaux

Le courtier mandataire

L'assuré